

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD THOMAS BOURSIN

mars-2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS/ ET RECOMMANDATIONS

Ecarts/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	Prescription_01	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF et le soumettre à la consultation du CVS	12 mois	Projet d'établissement
Ecart_03	1 - Gouvernance	Prescription_03	Lancer une réflexion portant sur l'augmentation nécessaire du temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre de résidents accueillis, dans le respect de la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Le cas échéant, contrat ou avenant au contrat de travail du médecin coordonnateur
Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Organiser de manière efficiente la bonne diffusion et la mise en œuvre des décisions prises par la direction auprès du personnel dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « La bientraitance : définitions et repères pour la mise en œuvre – juillet 2008		
Remarque_02	1 - Gouvernance	Recommandation_02	Elaborer une fiche de poste nominative et signée pour les IDEC afin de fixer clairement les missions de celles-ci.	0	0
Remarque_03	1 - Gouvernance	Recommandation_03	Proposer aux deux infirmières coordinatrice un parcours de formation d'encadrement		
Remarque_04	2 -Ressources Humaines	Recommandation_04	Elaborer une procédure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux personnels et des remplaçants afin de faciliter leur intégration au sein de l'établissement et leur adaptation aux résidents, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS.	0	0

Remarque_05	2 -Ressources Humaines	Recommandation_05	Mettre en place un compagnonnage pour les nouveaux arrivants.		
Remarque_06	2 -Ressources Humaines	Recommandation_06	Elaborer un plan de continuité d'activité		
Remarque_07	2 -Ressources Humaines	Recommandation_07	Formaliser une procédure prévoyant le retour d'informations systématique auprès du personnel portant sur les évènements indésirables signalés par les professionnels de l'établissement.		
Remarque_08	2 -Ressources Humaines	Recommandation_08	Mettre en place au sein de l'établissement une formation spécifique portant sur la thématique de la maltraitance et associant professionnels de l'établissement, bénévoles et intervenants libéraux en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention		

350002424_EHPAD THOMAS BOURSIN